Image not found or type unknown

Surendettement dossier en tant que separee

Par **Sylvie201960**, le **30/05/2019** à **17:14**

Bonjour j étais séparé lors de la mise en place de mon dossier de surendettement, depuis 3 ans maintenant je rembourse mon plan qui est sur 8 ans.

Je suis à nouveau avec mon mari depuis 2 ans va t il être inquiété de son côté bien que je n'ai pas mentionné son nom dans mon dossier et mes créances ne concernaient que moi.

Par **youris**, le **30/05/2019** à **17:30**

bonjour,

si ce sont des dettes propres à vous, votre mari n'est pas concerné.

étiez-vous mariée lorsque vous avez contracté les dettes mentionnées dans votre dossier de surendettement ?

Si vous remboursez vos dettes commes prévues dans votre plan de surendettement, il ne devrait pas avoir de souci.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés